

LES BOIS DE TERRASSE

Qui n'a pas rêvé d'une terrasse ?

Nous allons aborder l'utilisation des bois pour votre future terrasse, uniquement les bois sans parler ni des composites ni du bambou ni des bois thermo chauffés ou autres. Pour que votre rêve ne se transforme pas en déception ou en cauchemar il y a certains choix à respecter.

Dans les bois utilisables en terrasse il existe **3 possibilités** :

Les bois tropicaux.

Les bois indigènes.

Les bois traités.

Pour ces trois options une seule et unique règle : les bois naturellement classe 4, ou traités classe 4. Tous les bois sont classés de 1 à 5 suivant leur durabilité. **La classe de risque** définit l'exposition à laquelle sera soumis le bois dans son futur environnement. La norme NF EN 335-2 définit ces risques en 5 classes. Echelle de 1 à 5, de l'environnement le moins exposé vers le plus exposé.



Classe 1 : Bois placé en intérieur, toujours à l'abri des intempéries (parquets, meubles). Humidité du bois toujours inférieure à 20 %.

Classe 2 : Bois placé en intérieur ou en extérieur sous abri pouvant être exposé temporairement aux intempéries, notamment durant le chantier (charpentes, éléments de toiture). Humidité du bois occasionnellement supérieure à 20 %.

Classe 3 : Bois placé en extérieur, soumis à des alternances rapides d'humidité et de séchage (menuiseries, revêtements extérieurs). Humidité du bois fréquemment supérieure à 20 %.

Classe 4 : Bois placé en extérieur et soumis à l'humidité fréquente ou permanente, contact avec le sol, bois immergés dans l'eau douce (clôtures, poteaux). Humidité du bois toujours supérieure à 20 %.

Classe 5 : Bois en contact permanent avec l'eau de mer (jetées, pontons). Il est toujours utile de préciser que les classement des bois s'appliquent a des bois sans aubier. Une référence pour le choix des bois est Tropix du Cirad **http://tropix.cirad.fr/index.html.**

Bois tropicaux les plus utilisés

AMÉRIQUE DU SUD

L'ipé (*tabebuia sp*)

Essence devenue incontournable depuis sont utilisation en platelage de la Grande Bibliothèque de Paris Bois connu sous le nom de ébène verte en Guyane. Le point négatif devient son prix ce qui amène de nombreux importateurs à rechercher des tarifs de plus en plus bas ; conséquence : la qualité baisse les longueurs et les sections aussi. Vous trouverez dans certains magasins des lames de 90 x 21 mm longueurs 2,5 ml provenance Chili ou Argentine …qui n'ont d'ipé que le nom (et oui il y a 17 ipé différents …).

Le cumaru (*Dipteryx sp*)

Les lames de Terrasse en Cumaru sont une alternative très intéressante à l'Ipé. Ces deux espèces sont assez difficiles à distinguer : même densité (1100 kg/m^3, même aspect brun-rouge, veinage comparable. Le Cumaru a été mal apprécié du fait qu'il a été très souvent proposé en grande surface de bricolage dans des qualités médiocres et surtout mal séché.

L'itauba (*Mezilaurus sp*)

En provenance du Brésil, de la Guyane Française, l'Itauba séduit par son côté exotique. A l'aspect huileux, ce bois présente une teinte dont la nuance varie du brun jaune au brun foncé lustré avec quelques taches noires pour un rendu très esthétique et contemporain. Attention retrait important.

Le macaranduba (*Manilkara sp*)

Très résistant mais très nerveux avec un fort taux de retrait.

Le Gonzalvo alvez ou muiracatiara *(Astronium sp)*.

Principalement issu du Brésil, cet arbre est originaire d'Amérique du Sud. Vous le trouverez également sous le nom de « bois tigré », car sa couleur brun rosâtre à brun jaune devient rapidement brun rouge à brun foncé avec des veines brun noir très irrégulièrement espacée s. Cette essence de bois noble est un excellent substitut à l'Ipé.

L'amarante (*Peltogyne sp*)

Bois violet utilisé au XVIIIème siècle en ébénisterie car c'est un bois semi précieux venant de la Guyane Française. L'exploitation de la forêt brésilienne a vu l'importation plus massive de cette essence aujourd'hui utilisée en parquet et terrasse. Attention certaines amarantes en provenance de Bolivie sous le nom de morado «crachent » une sorte de résine poisseuse qui colle aux pieds nus, et elle « pègue» comme l'on dit dans le sud ouest ! De plus cette amarante devient très vite noire. Bois pouvant être utilisés. Le curupay, angelim vermelho, tatajuba(bagasse), walaba.

AFRIQUE

Le padouk (*Pterocarpus sp*) ou bois corail. Bois orange vif au sciage qui devient d'un marron profond très chaud a l'œil.

Le doussié (*Afzelia sp*)

Bois très stable avec très peu de retrait.

Le moabi (*Baillonella toxisperma*)

Bois très dur mais a éviter car essence en voie de disparition et de protection. Bois pouvant être utilisés mukulungu, tali, monghiza, afrormosia, congotali, makoré, niové.

ASIE

Le bankirai (*Shorea sp*) ou yellow balau. Bonne durabilité mais stabilité moyenne; à utiliser avec une plus forte épaisseur.

Le merbau (*intsia sp*)

Seul inconvénient: fortes coulures de tanins.

Le teck (*Tectona grandis*)

Le roi des bois de terrasse, quand il vient d'Asie avec un inconvénient qui freine les acheteurs : son prix. Laissons cette essence pour la réalisation des ponts de bateaux. Bois pouvant être utilisés : kapur, jarrah, koumie ou koumea.

EUROPE

Le robinier (*Robinia pseudo acacia*) ou faux acacia.

Le Robinier, grâce à la présence d'un antiseptique naturel dans son bois, résiste aux attaques des insectes xylophages et aux champignons. Nul besoin de le traiter chimiquement. La grande majorité des lames en Robinier provient de Hongrie. Le bois est généralement de bonne qualité. Mais la plupart des produits que l'on trouve sur le marché sont de qualité moyenne ; faibles largeurs (<10cm), petites longueurs (<120cm). Bois très résistant aux intempéries, mais aussi très nerveux ; il faudra accepter les déformations les gerces et le retrait.

Bois traités

Seuls les bois traités en autoclave peuvent être traités classe IV. (Je dis bien traités classe IV et non bois classe IV). Je m'explique dans les pins (maritime et sylvestre) : seul l'aubier est imprégnable donc il accepte le traitement. Le bois de cœur ou duramen est naturellement classe III et non imprégnable. Si vous achetez des lames 100% aubier, elles seront classe IV. Si vous achetez des lames en bois de cœur même traitées autoclave, elles ne seront que classe III. Il est indispensable de retraiter les coupes avec un produit adapté.

Bois « oubliés »

Certains seront surpris de ne pas voir certaines essences comme le chêne, le châtaignier, le douglas, le mélèze, l'iroko, mais je rappelle que seuls les bois classe IV sont à utiliser. Le douglas et le mélèze ne se traitent pas en autoclave car leurs aubiers et peu ou moyennement impregnable par contre ils feront de très bons bois de bardage.



Coup de gueule

Il est inadmissible que des professionnels (soit disant) proposent des lames de terrasse usinées dans une essence qui n'est pas utilisable en terrasse. Je m'explique : si vous achetez des planches brutes, le vendeur n'est pas obligé de connaitre leurs destinations. Mais quand vous achetez des lames usinées avec profil terrasse, leurs utilisation est dictée par leurs formes ; il est rare que vous allez poser votre terrasse à l'intérieur à l'abri des intempéries ! Alors, si vous trouvez par exemple de l'angelim même si il est FSC (de forets gérées), il ne pourra jamais correspondre à un bois de terrasse.

Finition de votre terrasse :

Quelque soit le bois choisi, laissé naturel il deviendra gris ; si vous désirez garder le plus longtemps possible la couleur de vos bois, il est souhaitable de les protéger en favorisant les saturateurs, évitez les vielles recettes huile +essence de térébenthine.

Conclusion : avant de conclure votre achat, vérifier que l'essence choisie pour sa couleur et pour son tarif fait bien partie des listes de bois classe IV ; pour cela le nom latin est indispensable car certains vendeurs donnent à leurs bois des appellations personnelles (plus vendeuses) et souvent inventées !

Références : fiches du CIRAD et du FCBA.

Article Atout bois Denis Labrousse

Photos Durieu





